

Montpellier-Métropole, Appel à l'organisation d'une assemblée générale de l'accessibilité

Date : 25-01-2024



Les élu.es du collectif Ensemble pour Castelnaud réitèrent leur demande à la Métropole de convoquer une assemblée générale de l'accessibilité comme préalable à la mise en place de la commission intercommunale correspondante

Le contexte :

Les élu.es d'opposition du collectif Ensemble pour Castelnaud, EPC, n'ont cessé, depuis 2020 et avec constance de demander la création de cette commission.

La dernière fois en date, via un courrier du 31 août 2023 adressé à monsieur le président de Montpellier-Métropole demandant, alors et à nouveau, la mise en place de la commission intercommunale pour l'accessibilité afin d'établir un constat de l'état d'accessibilité du territoire et engager réflexions et actions pour améliorer la chaîne de déplacement dans son intégralité.

L'historique castelnaudien :

Depuis le début du mandat, au sein du conseil municipal de Castelnaud-le-Lez, EPC ne cesse de demander une commission communale de plein exercice.

Celle mise en place en 2020, n'aborde que la question de l'habitat, sans concerner les voiries, espaces publics, déplacements et transports, problématiques particulièrement prégnantes sur la ville de Castelnau :

- Cheminements inadaptés et dangereux pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les enfants, les poussettes,
- Trottoirs absents ou trop étroits, ressauts, pentes, paliers de repos absents,
- Traversées pour piétons non sécurisées, absence de signalisation, problèmes d'entretien...

En décembre 2023, monsieur le maire de Castelnau a évoqué le lancement, par Montpellier-Métropole, de la démarche de création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité.

Les propositions des élu.es du collectif Ensemble pour Castelnau

Cette future commission devrait enfin permettre d'envisager le travail indispensable concernant la qualité des espaces publics et l'inclusion des personnes en situation de handicap sur notre territoire.

Pour EPC, l'organisation générale de cette commission métropolitaine et son articulation avec les commissions communales existantes sont particulièrement sensibles.

Les commissions communales, lorsqu'elles existent, sont des outils forts qui permettent le partage des informations, le dialogue et la coopération entre les différents partenaires impliqués sur le territoire.

Ne serait-il pas indispensable de s'appuyer sur ces commissions communales pour nourrir le travail et faire vivre la future commission métropolitaine ?

L'organisation et la gouvernance de cette future commission métropolitaine seront déterminantes sur la qualité des résultats à venir.

La Métropole ne devrait-elle pas envisager d'organiser une première assemblée générale de l'accessibilité métropolitaine avec les membres des commissions des différentes communes ?

Un temps de réflexion collective ne pourrait-il pas faire émerger des propositions efficaces quant à la future organisation à mettre en œuvre ?

Les élu.es d'opposition du collectif Ensemble pour Castelnau

Carine Barbier, Estelle Béretti, Mathilde Borne, Jacques Burguière, Richard Corvaisier, Frédéric Faivre, Hugues Ferrand, Cécile Négrier

Le groupe d'élu.es, Ensemble Pour Castelnau, au conseil municipal de Castelnau-le-Lez, est issu d'un collectif citoyen constitué lors des élections municipales de 2020 sur les valeurs de démocratie participative, d'écologie active et de solidarité.